

Le 14 mai 2026

PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dépôt de la planification d'audience de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (la « FCEI »)

Dossier: R-4287-2024 Phase 3 Volet A - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2025

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établie par la Régie dans sa lettre procédurale A-0133, la FCEI dépose ci-dessous sa planification d'audience au présent dossier.

La liste des témoins et la présentation par panel, le cas échéant : Antoine Gosselin
Le temps requis pour la présentation de la preuve : 20 mins
Le temps prévu pour contre-interroger les témoins des autres participants : 20 mins
Le temps prévu pour l'argumentation : 30 mins

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI